

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2015/01/27-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 janvier 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis favorable de la Commission la Formation et de la Vie Universitaire en date du 15 janvier 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Régularisation IEP :
parcours Management de l'Information Stratégique (MIS)

Le conseil d'administration approuve les régularisations de la maquette d'enseignement relative au Master Mention Etudes Politiques (IEP Aix-en-Provence), spécialité Management de l'Information Stratégique (MIS) sur les parcours suivants :

- parcours MIS / Audit Légal ;
- parcours Management et Gouvernance des Entreprises (MGE).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 28

Quorum : 14

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 28 janvier 2015


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

